

Question présentée par le député :

M. Roger Deneys

Date de dépôt : 22 février 2018

Question écrite urgente

Situation des établissements pénitentiaires genevois au 31 décembre 2017

Le Conseil d'Etat aurait-il l'amabilité de porter à notre connaissance les statistiques détaillées de détention dans les établissements pénitentiaires genevois au 31 décembre 2017, selon le même découpage que celui effectué en réponse à mes questions urgentes écrites QUE 645 et QUE 575 pour la situation au 31 décembre 2016 ?

Pour rappel, il s'agit de transmettre les informations suivantes en date du 31 décembre, ici 2017, pour chaque établissement pénitentiaire genevois, en catégorisant les détenus selon la durée de la détention de la façon suivante : depuis moins d'une semaine, moins d'un mois, moins de trois mois, moins de six mois, moins d'un an, moins de deux ans, moins de trois ans, moins de quatre ans et plus de quatre ans :

- le nombre de détenus en détention préventive, en distinguant le nombre d'hommes et le nombre de femmes, avec le nombre de détenus suisses, le nombre de détenus étrangers, le nombre de détenus domiciliés légalement dans le canton de Genève, le nombre de détenus « concordataires », le nombre de détenus avec titre de séjour, le nombre de détenus sans titre de séjour.
- le nombre de détenus en exécution de peine, en distinguant le nombre d'hommes et le nombre de femmes, avec le nombre de détenus suisses, le nombre de détenus étrangers, le nombre de détenus domiciliés légalement dans le canton de Genève, le nombre de détenus « concordataires », le nombre de détenus avec titre de séjour, le nombre de détenus sans titre de séjour.

- le nombre de détenus en exécution de mesures, en distinguant le nombre d'hommes et le nombre de femmes, avec le nombre de détenus suisses, le nombre de détenus étrangers, le nombre de détenus domiciliés légalement dans le canton de Genève, le nombre de détenus « concordataires », le nombre de détenus avec titres de séjour, le nombre de détenus sans titres de séjour.